



Vous êtes exposés à des produits chimiques : vous êtes concernés par la prévention

ÊTES-VOUS CONCERNÉS ?

- Vos salariés utilisent des produits chimiques sous forme liquide, solide, gazeuse : produits d'entretien ménager, peintures, diluants, plomb, chlore, etc.
- Le travail de vos salariés génère des émissions de poussières, fumées, gaz, etc. : poussières de bois, fumées de soudage, gaz d'échappement, etc.
- Vous avez des questionnements sur le nettoyage des locaux et surfaces de travail en période de pandémie de Covid-19
- Vous vous interrogez sur les démarches et méthodologies de prévention du risque chimique.
- Vous souhaitez améliorer vos actions préventives sur le risque chimique.

CONTEXTE

- L'évaluation du risque chimique constitue une obligation réglementaire (articles R. 4412-5 à R. 4412-10 du Code du travail).
- Le risque chimique est, à priori, « invisible » mais réel. En effet, les produits chimiques sont omniprésents dans les entreprises et leur présence est parfois insoupçonnée et insidieuse, en particulier les produits émis par l'activité.
- Ils sont utilisés dans des situations très variées (nettoyage, maintenance, etc.).
- Ils peuvent avoir des effets graves à court terme et à long terme sur la santé.

OBJECTIFS

- Connaître les risques liés aux produits chimiques.
- Repérer les produits dangereux.
- Disposer d'outils pratiques.
- Mettre en place une démarche de prévention du risque chimique.



PUBLIC

- Employeurs.
- Encadrants.
- Membres du CSE.
- Préventeurs.
- Représentants du personnel.
- Responsables HSE.

L'EXPERTISE MIST NORMANDIE

- Conseils personnalisés.
- Mise à disposition de documentations.

INTERVENANT

- Préventeur en santé au travail, toxicologue.

INFOS PRATIQUES

- Présentiel dans nos MIST du Calvados et de l'Orne.